

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00560

Numéro SIREN : 751 099 813

Nom ou dénomination : RONZE DUBANCHET AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2022 sous le numéro de dépôt B2022/004331

RONZE DUBANCHET AUDIT

SAS au capital de 40,000 €

Siège social : 1 Rue de la Presse - 42000 SAINT-ETIENNE

751.099.813 RCS SAINT ETIENNE

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021
PAR L'ACTIONNAIRE UNIQUE EN DATE DU 25 MARS 2022

DEUXIEME DECISION

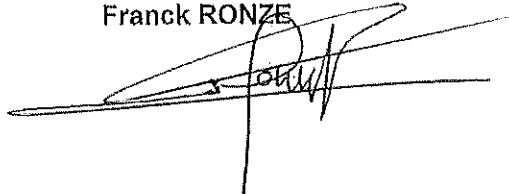
L'actionnaire unique décide d'affecter de la façon suivante le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 66.436 € :

— Au compte « *autres réserves* » 66.436 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

A SAINT ETIENNE (42), le 25 mars 2022
Certifié conforme par le Président

p/AUDIT FINANCE.FR
Franck RONZE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Franck Ronze', written over a horizontal line.

Liase 21 IS RN

CERTIFIÉ
CONFORME

DGRP N° 2050-SD 2021

Formule de bilan (tableau 51A
du code de commerce)

①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise :		RONZE DUBANCHET AUDIT SASU										1 1 2		
Adresse de l'entreprise :		DE MILLENIUM 1 RUE DE LA PRESSE 42000 SAINT ETIENNE										1 1 2		
Numéro SIRET :		7 5 1 0 9 9 8 1 3 0 0 0 1 4										Non ☐		
												Relevé N° de la 13101912101211		
		Ligne		Assurance		Net								
		1		2		3								
Capital souscrit non appelé		AA												
ACTIF COURANT	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB			AC									
		Prêts d'établissement												
		Prêts de développement												
		Concessions, brevets et droits similaires		4 631	AG	4 631								
		Fonds commercial (1)	AH	137 456	AI		137 456							
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK									
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM									
		Terrains	AN		AO									
		Constructions	AP		AQ									
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS									
ACTIF COURANT	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AT	10 864	AU	8 110	2 754								
		Autres immobilisations corporelles												
		Immobilisations en cours	AV		AW									
		Avances et acomptes	AX		AY									
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT									
		Autres participations	CU		CV									
		Créances rattachées à des participations	BB		BC									
		Autres titres immobilisés	BD	60	BE		60							
		Prêts	BF		BG									
		Autres immobilisations financières	BH		BI									
TOTAL (II)		BJ	153 011	BK	12 741	140 270								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	BL		BM										
		Intérêts préjudiciables, approvisionnement												
		En cours de production de biens	BN		BO									
		En cours de production de services	BP		BQ									
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS									
		Marchandises	BT		BU									
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW									
		Clientèle et comptes rattachés (3)	BX	117 607	BY	32 036	85 571							
		Autres créances (3)	BZ	339 801	CA		339 801							
		ACTIF CIRCULANT	DIVERS	CB		CC								
Capital souscrit et appelé, non versé														
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD				CE									
Disponibilités	CF			66 762	CG		66 762							
Charges constatées d'avance (3)	CH				CI									
TOTAL (III)	CJ			524 170	CK	32 036	492 134							
Comptes de régularisation				CW										
				Prêts d'émission d'emprunt à évaluer										
				Primes de remboursement des obligations	CV									
				Recuits de conversion actif	CN									
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	677 182	LA	44 777	632 405								
Réserve (1) Dont doit au tiers				CP										
Classe de réserve de profit														
Stocks														
Créances														

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2021

Désignation de l'entreprise		RONZE DUBANCHET AUDIT SASU		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000...)	DA	40 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	268 609		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	66 436		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	379 045	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	63 229		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	63 229		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	206		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	120 443		
	Dettes fiscales et sociales	DY	63 309		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	6 173			
	TOTAL (IV)	EC	190 131		
Compte réglé	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	632 405		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	190 131			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	206			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		RONZE DUBANCHET AUDIT SASU				Néant ☐		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	278 858	FH		FI	278 858	
		FJ	278 858	FK		FL	278 858	
	Chiffres d'affaires nets *							
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	86	
	Autres produits (1) (11)					FQ	41	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	278 985	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	71 566	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 207	
	Salaires et traitements *					FY	79 688	
	Charges sociales (10)					FZ	26 214	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	1 040
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	10 156
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3 940	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	195 810	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	83 175	
optimums en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	419	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	419	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions ¹⁰					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	45	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	45	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	374	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	83 549	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		RONZE DUBANCHET AUDIT SASU		Néant ☐	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	65 070	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	65 070	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	63 229	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	63 229	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	1 841
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ	
Impôts sur les bénéfices *				IK	18 953
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				IL	344 474
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				IM	278 038
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				IN	66 436
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		IO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IY	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		IP	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	86
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	3 318
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	regul compte de tiers		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	litige en cours		63 229	5 277	
	Erreur facturation			59 793	
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
erreur facturation		Charges antérieures	Produits antérieurs		
regul compte tiers			59 793		
			5 277		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
51 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2021

Désignation de l'entreprise		RONZE DUBANCHET AUDIT SASU		Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	142 087	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	M2		KP		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3		KS		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	7 924	KW	KX	
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	2 940	LC	LD		
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL	LM		
	TOTAL III	LN	10 864	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
		Autres participations		8U		8V		8W
Autres titres immobilisés			IP	60	IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières			IT		IU		IV	
TOTAL IV		LQ	60	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			QG	153 011	QH		QJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Réévaluation légale *, ou évaluation par mise en équivalence		
		1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CQ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	142 087	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	
		Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM	7 924	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	2 940	MU		
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MX		
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		
	TOTAL III	IY		NG	10 864	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		QU		QW	
		Autres participations	IO		QX		QZ	
Autres titres immobilisés		II		2B	60	2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2G		
TOTAL IV		I3		NJ	60	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	153 011	OM	153 003	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2021

Désignation de l'entreprise RONZE DUBANCHET AUDIT SASUNéant ☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	4 631	PI		PG		PH	4 631
Terrains		PJ		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	5 067	QE	571	QF		QG	5 638
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 003	QM	468	QN		QO	2 472
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	7 070	QV	1 040	QW		QX	8 110
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		YN	11 701	YP	1 040	YQ		YR	12 741

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NI			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	
				Total général venant (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables - Janvier 2021

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		6J	6K	6L	6M
		6N	6O	6P	6Q
		6R	6S	6T	6U
	Sur stocks et en cours	6V	6W	6X	6Y
	Sur comptes clients	6Z	6A	6B	6C
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6D	6E	6F	6G
	TOTAL III	6H	6I	6J	6K
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	6L	6M	6N	6O
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	10 156	UF	
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ	63 229	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2021

Désignation de l'entreprise : RONZE DUBANCHET AUDIT SASU				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	38 443		38 443		
	Autres créances clients	UX	79 164		79 164		
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *)	UO					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	180		180		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	2 859		2 859	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	24 794		24 794	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	311 969		311 969		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX			VT	457 409	VU	457 409
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	206		206		
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	120 443		120 443		
Personnel et comptes rattachés		8C	11 221		11 221		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	9 157		9 157		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	18 953		18 953		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	22 359		22 359		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 619		1 619		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	6 173		6 173		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		2Z					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	190 131	VZ	190 131	
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

Annexes 21

RONZE DUBANCHET AUDIT SASU

ANNEXE

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 632 404,55 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 66 436,22 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31/01/2022 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

RONZE DUBANCHET AUDIT SASU**ANNEXE**

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 153 011 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	142 087			142 087
Immobilisations corporelles	10 864			10 864
Immobilisations financières	60			60
TOTAL	153 011			153 011

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 12 741 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 631			4 631
Immobilisations corporelles	7 070	1 040		8 110
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	11 701	1 040		12 741

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	4 631	4 631	0	de 1 à 3 ans
Clientèle statique	137 456	0	137 456	Non amortiss.
Agencements mobiliers	7 924	5 638	2 286	de 4 à 7 ans
Matériels informatiques	2 940	2 472	468	de 2 à 3 ans
TOTAL	152 951	12 741	140 210	

3.2 - Etat des créances = 457 409 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	457 409	457 409	
TOTAL	457 409	457 409	

RONZE DUBANCHET AUDIT SASU

ANNEXE

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Provisions pour dépréciation = 32 036 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	21 880	10 156			32 036
Comptes financiers					
Total	21 880	10 156			32 036

RONZE DUBANCHET AUDIT SASU

ANNEXE

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Provisions = 63 229 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges		63 229			63 229
TOTAL		63 229			63 229

4.2 - Etat des dettes = 190 131 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	206	206		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	120 443	120 443		
Dettes fiscales & sociales	63 309	63 309		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	6 173	6 173		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	190 131	190 131		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 58 506 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	206
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	49 829
Dettes fiscales & sociales	8 471
Autres dettes	
TOTAL	58 506

RONZE DUBANCHET AUDIT SASU

ANNEXE

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 278 858 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	278 858	100,00 %
TOTAL	278 858	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

RONZE DUBANCHET AUDIT SASU

ANNEXE

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	2	0

RONZE DUBANCHET AUDIT SASU

ANNEXE

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 58 506 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	206
Frais banque dus(518100)	206
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	49 829
Factures a recevoir(408100)	49 829
Dettes fiscales et sociales :	8 471
Dettes pour congés payés(428200)	4 503
Charges suc cp dus(438200)	1 969
Charges sociales sur cp dus(438610)	2 000
TOTAL	58 506

RONZE DUBANCHET AUDIT SASU
RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Présenté en EUROS

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/09/2021 12 mois	30/09/2020 12 mois	30/09/2019 12 mois	30/09/2018 12 mois	30/09/2017 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	278 858	250 649	316 222	350 538	371 029
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	159 814	51 352	-8 025	28 307	37 090
c) Impôt sur les bénéfices	18 953	3 812		1 703	4 558
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	140 861	47 540	-8 025	26 604	32 532
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	66 436	39 852	-15 593	15 012	30 158
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés	2	2	3	3	3
b) Montant de la masse salariale	79 688	58 924	92 706	91 871	92 090
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	26 214	23 988	45 790	39 035	41 672

Observations complémentaires

RONZE DUBANCHET AUDIT SASU

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Des comptes annuels présenté en EUROS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Fait à SAINT ETIENNE